

A tous les responsables d'associations
et les responsables des centres régionaux
et les centres cantonaux

Genève, Mittwoch, 29. November 2023

Point de vue : Activités sociales

Chers responsables de clubs et directeurs des centres de performance de la FSGA-SVAT,

En tant qu'association, nous souhaitons vous faire part de quelques recommandations importantes afin de relever ensemble les défis qui se posent dans l'interaction entre nos clubs ou centres de performance et les parents, notamment en ce qui concerne les activités sociales.

Selon la Charte d'éthique de Swiss Olympic, il est essentiel que le sport et l'environnement social soient en harmonie. Cela signifie que les exigences de l'entraînement et de la compétition doivent être compatibles avec les obligations de la formation, du travail et de la famille. L'égalité de traitement de tous les athlètes, indépendamment de leur nationalité, de leur âge, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur origine sociale ainsi que de leur orientation religieuse et politique, est indispensable à cet égard.

L'importance de la participation des jeunes athlètes aux activités sociales de l'école, du travail et de la famille ne fait aucun doute. Toutefois, cela ne signifie pas que la participation à de tels événements soit toujours sans conséquences. Les décisions doivent être prises de manière réfléchie, librement selon le philosophe allemand de l'éthique Emmanuel Kant : *"La vie humaine n'est rien d'autre qu'une juxtaposition nécessaire de décisions. Seulement : ne pas décider, ce n'est pas possible"*.

En tant que club ou centre, vous avez la responsabilité d'assurer la santé physique et psychique de vos athlètes. Les objectifs et les délais doivent être fixés de manière réaliste et équitable. Il ne doit pas y avoir d'interdiction générale des activités sociales. En même temps, il est important de ne pas prendre de risques pour la santé, notamment en ce qui concerne la participation à des compétitions après une longue pause d'entraînement ou la reprise de l'entraînement au point où il a été arrêté avant la pause.

Nous vous recommandons de chercher à discuter suffisamment tôt avec les personnes concernées (athlètes, parents, écoles et professions) afin d'harmoniser les planifications annuelles. En cas de conflit, il convient de rechercher des compromis. Par exemple, on pourrait convenir que les athlètes ne participent que certains jours à des événements sociaux afin de pouvoir poursuivre leur entraînement. En raison de la composante "équipe" de la gymnastique acrobatique, les besoins de différents athlètes d'âges différents doivent être coordonnés. Il est donc important de communiquer et d'impliquer les personnes concernées dès le début.

Veuillez noter que la composante d'entraînement intensif de notre sport exige de nombreuses répétitions pour pouvoir exécuter des éléments en toute sécurité et avec un minimum de risques. Raccourcir ce processus peut être dangereux et n'est en principe pas recommandé. En cas d'incertitude ou de besoin de conseils supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition et les parents ou les écoles peuvent également s'adresser directement à moi.

Pour conclure, nous souhaitons vous présenter quelques recommandations d'actions concrètes en la matière :

- Concertation précoce de la planification annuelle avec les athlètes, les parents, les écoles et les professions.
- Communication ouverte et implication précoce de toutes les parties prenantes, en particulier implication des athlètes dans les processus de décision
- Recherche active de compromis en cas de conflits, par exemple participation à certaines journées d'événements sociaux
- Prudence lors de la participation à des compétitions après une longue pause d'entraînement
- éviter la surcharge et le surmenage des athlètes
- Pas d'interdiction générale des activités sociales
- Généralités : respect systématique des principes de la Charte d'éthique de Swiss Olympic

Merci de votre compréhension et de votre soutien. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Avec mes meilleures salutations



Ian DE SCHOENMACKER
Vice-président
Responsable du sport de performance pour
la gymnastique acrobatique à Swiss Olympic
+41 79 392 78 01
fsga.svat.development@gmail.com